



La lettre de Montauroux

Septembre 2001 Numéro 2

Éditorial CITOYENNETE

Pour répondre à l'aimable personne qui nous disait anonymement que nous n'étions plus en 1789 en parlant de: « citoyenneté, le ridicule ne tue plus » il est vrai que Montauroux n'a pas besoin de bagarres politiques mais nous considérons que notre avenir à plus que jamais besoin de débats, de dialogues et de délibérations; que nulle collectivité ne peut trouver son identité, assurer son unité sans faire référence à un projet collectif dont le citoyen peut et doit être l'inspirateur et l'acteur.

Nous revenons aujourd'hui avec ce numéro 2 de la « Lettre de Montauroux » car l'actualité nécessite que vous soyez informés:

« communauté de communes »; « rencontre des élus de l'opposition avec le Conseiller Général »; « pique-nique de l'association » auquel nous espérons beaucoup de participants.

A bientôt...
... pour le numéro 3.

R. Cecchinato

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE STADE DU DEFENS

L'association « Le Clos » vous propose un
« PIQUE NIQUE CITOYEN »



« Et si on faisait connaissance ? »

Parce que nous vivons dans le même village, parce que nous ne nous connaissons pas tous, nous vous invitons à partager un repas le dimanche 30 septembre 2001 au stade de Montauroux et échanger des idées citoyennes (échange d'infos, petites annonces, ...) pour que Montauroux évolue harmonieusement.

Que vous soyez représentants d'associations, artistes, musiciens, femmes, hommes, enfants, chômeurs, fonctionnaires, artisans, employés, agriculteurs, sans papiers, voisins, étrangers, intellectuels ou non, donc si vous êtes citoyens...

venez nombreux

avec vos paniers garnis, vos instruments de musique, votre voix, vos idées.

et plus on est de fous...

Marie France COURSIMAULT

Le bel été culturel

Des lieux: La MPT, l'église, la chapelle St Barthélémy, Notre-Dame des Roses, les Estérets, Le Clos, La « Jas des Bêlugues », la salle des expositions, les rues de Montauroux.

Des associations dynamiques: « Loisirs et fêtes » « l'été des amis des arts » « la maison pour tous » « l'ACEV » « un août à Montauroux » « le comité des fêtes » « l'OTSI »

De la matière culturelle: Expositions: peintures, calligraphies, photos. Musiques: piano, chant piano, guitare, orchestre de chambre, jazz-band, chants orthodoxes, conte musical, piano à 4 mains, bals populaires.

Des artistes: virtuoses, passionné(e)s, professionnel(le)s, amateurs(trices), amoureux(ses) de leur art, admirables et émouvants.

Des entrées: payantes, laissées au gré de chacun, des animations de rues gratuites.

Et, à venir: les journées du patrimoine (15 et 16 septembre) et la journée des associations (le 22 septembre)

Quel plaisir, quel bonheur, quelle richesse que le droit à la culture pour tous.

Conseil Municipal: Explications de votes...

A la lecture du dernier bulletin municipal, certains se sont interrogés sur les votes pendant les Conseils Municipaux. Vous ne trouverez pas dans les comptes rendus une explication argumentée de ces votes. Et pourtant, ils font très souvent l'objet de débats contradictoires. J'ai assisté aux Conseils Municipaux. Voici les justifications d'une partie des votes des élus de l'opposition.

Conseil municipal du 29.03.2001

- Abstentions (2) sur la création d'un poste d'adjoint spécial aux Estérets du lac: sans aucune délégation un conseiller municipal délégué aurait suffi: Economie d'une indemnité d'adjoint.

Conseil municipal du 11.05.2001

- Abstention (1) sur le financement du Festival de Guitares, jugé trop « élitiste » malgré l'accord du maire de baisser le prix pour les jeunes et de le rendre populaire par des activités « dans la rue ».

- Abstentions (4) sur la subvention des « Loquades » jugée trop élevée pour ce genre d'activité. Cette manifestation ne s'est d'ailleurs pas déroulé faute d'organisateur.

- Vote à l'unanimité pour l'acquisition de l'immeuble Plana (rue A. Bonnet). Ce vote est justifié par l'engagement du maire de louer cet appartement à un prix du secteur social.

- Abstentions (4), contre (1), concernant l'installation d'une base d'activités au bord du lac par la SARL Evolution 2000. Garanties insuffisantes de respect de l'environnement. Remise tardive du dossier (le jour du conseil) et le rejet de notre souhait de donner priorité aux secteurs associatifs pour ce type de projet.

- Vote à l'unanimité pour l'implantation de 3 Préfabriqués à l'école. Compte tenu de l'urgence du problème, il n'y a pas le choix, manque de place à l'école primaire et plus de 35 enfants n'auraient pas été scolarisés en maternelle.. Notre demande de créer une commission de surveillance à long terme du nombre d'enfants sur la commune (suivi des permis de construire, nouvelles installations...) a été rejetée.

Il faut rajouter à ceci le vote contre (4) des compte rendus des Conseils Municipaux: absence des détails des débats.

Christian Cauvy

Visite chez le Conseiller Général de notre Canton, Monsieur François Cavalier.

Les élus de l'opposition ont souhaité rencontrer le Conseiller Général.
Dossiers sensibles, dossiers en cours, informations et souhaits...

Martine DUPEUBLE et Hervé SOULIERS ont été reçus le 9 août en mairie de Callian. Résumé...

1/ Transports scolaires:

M.D./H.S.: affirment leur objectif d'égalité et de baisse des prix, pour les familles.

F.C.: Une nouvelle ligne de bus Fayence-Cannes sera opérationnelle avant la fin du premier trimestre de la prochaine rentrée. 37 élèves sont actuellement concernés.

Volonté de faire baisser le montant de la participation des familles. L'objectif est d'atteindre un montant maximum de 300 francs par élève (vers un lycée). Une séance plénière et publique du Conseil Général sera d'ailleurs consacrée à ce sujet avant la fin de l'année. Pour des raisons administratives, ces nouveaux tarifs seraient mis en place, au mieux, pour la rentrée 2002.

2/ La route départementale 562

M.D./H.S.: où en est ce projet? La population sera-t-elle enfin consultée?

F.C.: présente le plan (non définitif) qui sera soumis à enquête publique cet automne.

7 rond points: Colle noire (vers le lac), La Barrière (devant Ribeirou), vers Fondurane, Centre Leclerc, Centre Agora, croisement de Callian / Bagnols, Intermarché (existant). S'ajoutent des contre-allées permettant l'accès aux commerces. Tout ceci ne débiterait qu'en 2003.

M.D./H.S.: demandent une sécurisation provisoire en attendant ces travaux.

F.C.: c'est aux communes de faire la démarche. (ce qu'il doit faire pour le centre Agora).

3/ Le terrain Laroche

M.D./H.S.: existe-t-il un dossier contenant tous les projets accessible à tous?

F.C.: confirme la réalisation du collège (600 places) pour la rentrée 2003. Actuellement, seul ce projet concerne le Conseil Général.

4/ L'eau

M.D./H.S.: Quel avenir pour la gestion de l'eau du canton?

F.C.: De par sa fonction, Monsieur le Conseiller Général est le président de la Société d'Économie Mixte E2S qui est responsable de la gestion de l'eau dans le canton. Il affirme sa volonté de vouloir protéger cette SEM. Il n'y aura pas d'augmentation du prix de vente de l'eau aux communes. Les particuliers pourront se raccorder directement quand cela est possible (eau non potable)

(Ce sujet fera l'objet d'un article plus détaillé)

5/ Routes

M.D./H.S.: rappellent le mauvais état des routes départementales sur le canton et en particulier à Montauroux.

F.C.: a mis en place un échéancier de remise en état du réseau routier pour le canton. Parmi les priorités le CD 37 de la Colle Noire vers Montauroux.

6/ Antenne médico-sociale

M.D./H.S.: font part de l'inquiétude de nombreux habitants concernant les urgences médicales, surtout en période de fréquentation importante. Ils demandent qu'une structure de service public soit mise en place.

F.C.: Prendra contact avec les personnes concernées (médecins, pompiers, élus etc.) qui devront réfléchir sur le sujet afin d'aboutir à un projet viable et surtout pouvant assurer une mission médicale et sociale d'urgence.

Les élus remercient Monsieur Cavalier pour sa disponibilité.

Tous se mettent d'accord sur la nécessité d'autres rencontres car tous les sujets n'ont pas été traités (transports en communs, route de contournement....) donc... à suivre

Communauté de Communes

Le 3 août dernier se réunissaient les représentants des communes de notre canton, du canton de St Vallier, deux communes du canton de Callas, Callas et Clavières, pour affirmer leur intention de constituer ensemble une communauté de communes.

Pour cela il sera nécessaire de créer un Etablissement Public de Coopération Intercommunale avec compétences obligatoires et optionnelles.

Les communautés de communes, dont la population est comprise entre 3500 et 50 000 habitants désirant bénéficier d'une Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée, doivent exercer au moins quatre des cinq groupes suivants de compétences:

1- En matière de développement économique: aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire; actions de développement économique.

- 2- Aménagement de l'espace communautaire: schéma directeur et de secteur, aménagement rural; ZAC d'intérêt communautaire.
- 3- Voirie d'intérêt communautaire.
- 4- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action en faveur du logement des personnes défavorisées.
- 5- Collecte, valorisation de tous les déchets des ménages.



A l'heure où vous lirez ces lignes des décisions sont peut-être déjà prises. Les élus doivent nous informer. Parlez-en autour de vous, posez des questions!

Permanence de nos élus à la mairie De 10 h 00 à 12 h 00

Tous les 2ème et 4ème mardis
du mois

Martine Dupeuble

Tous les 1er lundis du mois
Régis Mougeolle

Tous les 1er samedis du mois
Priscille Ayala
ou Hervé Souliers

Vous le savez, les réunions du
Conseil Municipal
sont publiques et donc ouvertes
à toutes et à tous.

Alors n'hésitez pas à venir.
Soyez citoyens.
Informez-vous des choix faits
par vos élus.



BREVES DES QUARTIERS Les Estérets du Lac

Après beaucoup de péripéties et une forte mobilisation des familles le quartier vit avec plus de 600 habitants et bientôt plus de 1000. Malgré les promesses du Maire en début d'année, ils attendent toujours le début de la construction de la salle polyvalente!

Pour adhérer ou contacter l'association: Association Le Clos - 9, Rue du Rastel - 83440 MONTAUXOUX
Pour envoyer vos dons et aider à la parution de ce journal: Monsieur le Trésorier de l'Association Le Clos,
10 Rue du Soleil des Adrets - Les Esterets - 83440 Montauroux.
Directeur de la Publication: Baudouin de Rochebrune